Magazine trimestriel d'APF France handicap sur le territoire Rhône-Ain

CAP RHÔNE-AIN

PREMIER TRIMESTRE 2022

DU NOUVEAU DANS NOS DÉLÉGATIONS

TRAVAUX, NOUVELLES ARRIVÉES, TÉMOIGNAGES...

handynamic
Véhicules accessibles

Vente neuf et occasion | Reprises | Location

Nouveau Volkswagen Caddy Maxi Xtra

Dernières technologies embarquées

Décaissement arrière pour une personne handicapée

Plus d'informations sur www.handynamic.fr et mon devis gratuit au 04 72 90 16 19

Vous êtes sur les réseaux sociaux ? Nous aussi !

Handynamic Lyon

165 Avenue Henri Schneider Parc Majoland,
ZAC des Gaulnes 69330 Meyzieu

Chers adhérents, adhérentes, bénévoles et partenaires

Tout d'abord meilleurs vœux à toutes et tous pour cette nouvelle année 2022. En espérant que les fêtes de fin d'année ont pu vous permettre de vous rapprocher de votre famille et de vos proches. Nos repas de fin d'année 2021 ont remporté un vif succès, quel plaisir de se retrouver à nouveau et de pouvoir partager un repas festif ensemble !!!

Quoi de prévu ce trimestre :

Le repas de la nouvelle année de la délégation de Bourg au sein de la Maison des Pays de l'Ain.

La poursuite de notre réflexion sur le projet stratégique de la délégation villeurbannaise qui vise à définir nos priorités pour les cinq prochaines années.

Nous arriverons très vite sur le mois de mars avec notre opération de collecte territoriale qui s'inscrit chaque année dans le cadre de la semaine nationale des personnes handicapées physiques. Nous repartons sur une opération conjointe portée par nos deux délégations avec 2 produits phares : la brioche et le sachet de chocolats de la Maison Bouvard. Vous pouvez donc passer commande !!!

Afin de continuer à lutter contre l'isolement, nous poursuivons, sur Bourg, notre partenariat avec Unis-Cité jusqu'à fin juin. Nous allons également tenter de développer notre atelier découverte du numérique avec les tablettes tactiles.

Toujours dans le secteur de la Bresse, la base de loisirs de Bouvent continuera à proposer nos matériels de sport et loisirs adaptés pour la prochaine saison estivale. Nous préparons au mieux cette nouvelle saison à venir avec une offre intéressante et gratuite.

Les sensibilisations scolaires côté villeurbannais ont repris avec la présence d'Amandine sur le poste salarié de coordinatrice des interventions et le groupe de sensibilisateurs villeurbannais. Cette activité est très importante pour nous, elle nous permet de continuer à faire évoluer les regards et changer les mentalités.

Concernant l'accès aux droits, Marie et Alice vous accueillent et vous accompagnent respectivement sur le Rhône et l'Ain dans vos démarches juridiques et administratives.

Élus CAPFD Rhône et Ain et Gaël Brand

SOMMAIRE

4 Marie en Bresse
Unis-Cité de l'Ain

5 Opération brioches et chocolats
Colocation solidaire

6 Le forum ouvert du 16 septembre

7 Extra-Ordinaire EMMA
École de la SEP

8 Assemblées départementales

9 **Dossier : du nouveau dans nos délégations**

13 Accès aux droits

14 Album de vie

18 « Trucs & Astuces » du TechLab APF France handicap

19 Numéros utiles
Bibliothèque

APF FRANCE HANDICAP • TERRITOIRE RHÔNE-AIN
Délégation de l'Ain : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse
Tél : 04 74 23 41 59 • e-mail : *dd.01@apf.asso.fr*
Délégation du Rhône : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne
Tél : 04 72 43 01 01 • e-mail : *dd.69@apf.asso.fr*

Retrouvez-nous en ligne ! Site web : *www.apfra.fr* • Facebook : *APF Rhône-Ain* • Twitter : *@APFRA_*

Responsable de publication : chargée de communication APF France handicap
Comité de rédaction : APF France handicap • Conception graphique : Léa Jourjon
Crédit photo couverture : APF France handicap • ISSN 2250 - 7100

MARIE EN BRESSE

C'EST ÇA AUSSI UN TERRITOIRE !

©APF France handicap

Pendant la période des travaux à la délégation de Villeurbanne, je suis allée travailler un mois à la délégation de Bourg-en-Bresse (en septembre).

Ça a été pour moi une expérience enrichissante et j'espère que ça l'a été aussi pour les adhérents et les acteurs sur place.

Évidemment, les 2 délégations sont très différentes. Déjà par la taille des locaux, puis le nombre d'adhérents et même les passages.

Le matin, mes activités ressemblaient à mes fonctions ordinaires ; je répondais au téléphone et j'accomplissais quelques tâches administratives pour le fonctionnement du territoire.

Le plus intéressant pour moi a été les relations que j'ai pu créer avec les adhérents. En effet, l'après-midi, j'accompagnais les participants aux activités proposées : jeux, chants, créations manuelles. J'ai créé des liens avec les plus assidus. J'ai su apprivoiser le petit groupe qui se retrouve régulièrement. Ils me manquent tous ! Pendant ce temps, je répondais toujours aux appels pour la délégation de Villeurbanne qui arrivaient sur mon portable.

Merci à Laurence, Bernadette, Monique, Marie Bernadette, Christine, Chrystel et Christian. Je remercie surtout Éric qui m'a super bien accueillie et fait confiance.

Marie Burel
Agent associatif

UNIS-CITÉ DE L'AIN

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT

©APF France handicap

Depuis 3 années, nous avons un partenariat avec Unis-Cité de l'Ain sur le dispositif « Famille en harmonie » avec pour objectif de faire des visites de convivialité au domicile des personnes, afin de rompre leur isolement.

Pour l'année 2022, nous avons de nouveau renouvelé ce partenariat avec Unis-cité de l'Ain.

Après Sophie, Benjamin, Florette et Aurélien, nous accueillons 4 nouveaux jeunes volontaires en service civique. Ils sont présents les jeudis et vendredis à la délégation, où ils participent activement aux activités de loisirs. Ils proposent également des animations au travers de leurs hobbies et centres d'intérêts. Ils rendent aussi visite aux adhérents les plus isolés et en difficulté pour échanger, jouer à des jeux de société et faire des balades autour du domicile.

Éric Suarez
Chargé de développement des actions associatives

OPÉRATION BRIOCHES ET CHOCOLATS

À VOS COMMANDES !

Vente de brioches et chocolats mi-mars 2022

Retrouvons-nous mi-mars (les dates exactes seront connues en janvier) pour notre vente de brioches et chocolats sur les 2 délégations de Villeurbanne et Bourg-en-Bresse, en espérant reprendre aussi ardemment qu'avant le Covid !

Les produits proposés : les chocolats Bouvard et les gâches tranchées de la Boulangère, comme en 2021.

Commandez-les dès maintenant, la gourmandise n'attend pas. Si vous souhaitez être bénévole pour l'opération ou si vous avez des idées de lieux de vente en entreprise, n'hésitez pas à nous le faire savoir également. Merci d'avance pour votre soutien, et à très vite !

Marie Guerrero
Assistante territoriale Rhône-Ain

COLOCATION SOLIDAIRE

ACTUALITÉS

Au fil des mois, le quotidien au sein de la colocation s'est organisé. À côté des activités respectives des colocataires (cours à l'université, service civique, recherche d'emploi…), des temps conviviaux ont été organisés. Par exemple, le dimanche 10 octobre, nous sommes allés au festival associatif *Agir à Lyon* pour mieux connaître les associations du territoire. Nous avons enchaîné avec une promenade sur les berges du Rhône puis nous sommes retournés à la colocation pour partager un goûter et jouer au Dixit.

©APF France handicap

L'autre actualité de la colocation, c'est la réponse à l'appel à projet de la Fondation Legrand – générateur d'autonomie. Sélectionnée parmi de nombreux projets, la coloc' solidaire s'est vu remettre le deuxième prix, soit une enveloppe de 7 000 €. Félicitée pour son caractère innovant, le jury a apprécié qu'au-delà d'un logement, la colocation offre aussi un soutien à la participation sociale et citoyenne.

Anaëlle Bissardon
Chargée de mission Habitat inclusif

LE FORUM OUVERT DU 16 SEPTEMBRE

UNE BELLE RÉUSSITE

Nous étions 154 participants à cette journée de réflexion participative au Toboggan à Décines : adhérents, personnes accompagnées, salariés, bénévoles d'APF France handicap mais également de nombreux partenaires associatifs ou publics. L'objectif : discuter et construire ensemble la future plateforme de services APF France handicap à Décines, prévue en 2024.

Le projet : une évolution du SESVAD et du foyer l'Étincelle en plateforme de services pour mieux coordonner et personnaliser le parcours de vie des personnes en situation de handicap accompagnées et mieux répondre à leurs attentes et besoins.

La méthode de travail utilisée, grâce à Jacques Laurent, notre facilitateur, a été **le forum ouvert**. Cette approche a permis de dresser l'ordre du jour sur place à partir des questions qui NOUS intéressaient, de faire équipe avec d'autres personnes qui ont à cœur les mêmes sujets, de faire une place à chacun et à chaque sujet, d'apprendre des expériences et des connaissances des autres dans un climat de créativité, de respect et de responsabilité, et enfin d'énoncer et de développer des idées.

39 sujets ont été débattus et ont fait l'objet d'un rapport écrit et 104 thématiques sont ressorties.

Ces sujets ont porté principalement sur :

1- La gestion du projet : comment on implique les différentes parties prenantes tout au long du projet ? Comment on communique sur l'évolution du projet et la bonne prise en compte des idées qui nous ont été soumises ?

2- Comment mettre les personnes qu'on accompagne au cœur du projet : on souligne une volonté d'être acteur et autonome pour les personnes accompagnées mais un besoin de s'y préparer. Comment on anticipe et on accompagne ? Comment on laisse la possibilité de changer d'avis (par exemple, j'ai testé mais je ne veux plus vivre seul finalement…) ?

3- L'aménagement des locaux : une volonté d'allier vie privée et convivialité. On souligne l'importance d'intégrer les personnes accompagnées au projet pour que le projet corresponde à leurs besoins et attentes.

4- L'intégration au sein du quartier, l'inclusion : une volonté d'être acteur au sein du quartier, d'être impliqué au sein des associations. Comment facilite-t-on l'accès et l'intégration (exemple aider à rendre les associations sportives handi-accueillantes) ? On souligne l'importance du lien avec les acteurs locaux.

5- Le fonctionnement de la plateforme : quelles activités et règles de fonctionnement ?

6- Les conséquences du projet au niveau ressources humaines : comment on accompagne sur la nouvelle organisation des postes, les définitions des périmètres de chacun, les besoins de formation, le recrutement et la mobilité.

Un immense merci à tous les participants !

À suivre…

Marie Guerrero
Assistante territoriale Rhône-Ain

EXTRA-ORDINAIRE EMMA

LE FILM

©APF France handicap

Après la restitution sur la grande scène du théâtre de Bourg-en-Bresse, l'exposition photos, voici la sortie du film en DVD.

Le film a été réalisé par le réalisateur Antonin Tricard sous forme de reportage / documentaire retraçant le projet, des ateliers jusqu'aux représentations avec des témoignages de participants.

Le DVD contient le film, le teaser du projet, 2 performances par les adultes, 2 performances par les enfants et la performance de Patrick en solo.

Le DVD a été remis aux enfants lors d'un goûter organisé à l'IEM le Coryphée.

Éric Suarez
Chargé de développement des actions associatives

ÉCOLE DE LA SEP

REPORT

Les sessions de l'école de la SEP qui devaient se tenir d'octobre à décembre 2021 ont été annulées faute de participants suffisants.

Le groupe initiative SEP composé d'adhérents et de partenaires poursuit ses réflexions pour vous proposer une offre associative variée et diversifiée.

Dernièrement nous avons répondu à différents appels à projet afin d'obtenir des financements pour mettre en place des groupes de soutien thématiques, un guide ressources pratiques et un film sur la SEP, ceci pour permettre un accompagnement sur mesure aux patients.

Ces orientations sont complémentaires à l'école de la SEP qui ne fonctionne jusque-là que sur une période de l'année. L'idée est donc de proposer des actions en continu.

Parallèlement nous faisons partie du groupe initiative national SEP APF France handicap en lien avec Rokhaya notre élue locale et nous participons à une réflexion concernant une évolution des écoles de la SEP mises en place au niveau national.

L'idée est de proposer un tronc commun en ligne sous forme de webinaires qui permettraient à tous les patients de s'informer tout en s'affranchissant des contraintes d'éloignement et de déplacement pour se rendre aux actuelles écoles SEP APF France handicap.

Gaël Brand
Directeur territorial des actions associatives

- Séance 1 : Présentation psychopathologie de la SEP, approche philosophique du deuil.
- Séance 2 : Aspects psychologiques et communication avec l'entourage, traitements et recherche.
- Séance 3 : Les aides et les droits, SEP et travail, ateliers d'échanges.
- Séance 4 : Rééducation kiné / Activité physique et sportive / Alimentation / Vie de couple et sexualité.
- Séance 5 : Table ronde, questions/réponses / Présentation des associations et ressources mobilisables.

ASSEMBLÉES DÉPARTEMENTALES

RETOURS

Nos assemblées départementales se sont tenues respectivement pour l'Ain et le Rhône les 22 octobre et 19 novembre 2021.

En raison de la crise sanitaire nous n'avions pas pu organiser ces événements fédérateurs en 2020.

C'était donc avec une grande joie que nous vous avons retrouvés sur Bourg-en-Bresse au sein de la salle Louis Blériot louée pour l'occasion et au foyer l'Etincelle APF France handicap de Gerland.

Adhérents, bénévoles et partenaires ont répondu présents même si nous aurions souhaité rassembler davantage de monde.

Des moments d'émotions forts ont parcouru ces deux journées, la projection du film Extra-Ordinaire Emma en fin de séance sur Bourg-en-Bresse et les hommages rendus à Jacky Pioppy et Serge Prost sur le Rhône.

Deux administrateurs nationaux étaient présents, Laurent Quaranta et Jean Manuel Hergas, ils ont pu se rendre compte du travail accompli et des projets portés par notre territoire.

Nous sommes revenus sur le soutien apporté à distance et en présentiel aux personnes handicapées et leurs proches lors des confinements de 2020.

Différents projets qui marquent notre identité ont été présentés.

Pour l'Ain : la location de matériels adaptés, le groupe access départemental, le collectif inter associatifs aidants, le service Mand'APF et le projet artistique Extraordinaire Emma.

Pour le Rhône : le projet stratégique sur 5 ans, la colocation solidaire, le projet artistique Créativités Croisées et notre participation à la dynamique Décines 2024.

Cela a également été l'occasion de revenir sur la composition des deux conseils politiques avec son lot de départs, de cooptations et d'invités permanents.

Si vous souhaitez connaitre l'ensemble de nos actions, vous pouvez obtenir notre nouveau rapport d'activité plus ludique et synthétique sur simple demande.

De beaux moments qui nous rappellent l'importance de notre gouvernance participative. Même si nous avons la chance d'avoir des élus dynamiques et investis il n'en reste pas moins que nous manquons de forces vives pour nous aider à porter différents mandats politiques.

N'hésitez donc pas à vous faire connaitre, nous avons l'habitude d'accueillir et de faire découvrir nos conseils politiques à tout adhérent qui souhaite s'investir.

Gaël Brand
Directeur territorial des actions associatives

DU NOUVEAU DANS NOS DÉLÉGATIONS

TRAVAUX, NOUVELLES ARRIVÉES, TÉMOIGNAGES...

L'année 2021 a été conclue avec pas mal de changements au sein de nos délégations de Villeurbanne et Bourg-en-Bresse.

© APF France handicap

Après plusieurs mois de télétravail prolongé et de poussières, nous sommes tous très heureux de vous accueillir de nouveau dans nos locaux.

Les activités ont pu reprendre, tout comme le repas de Noël qui nous avait manqué l'année dernière.

Nous accueillons également 2 nouvelles salariées : Alice qui remplace Léa à Bourg-en-Bresse et Amandine qui remplace Alexandra à Villeurbanne. Bienvenue !

Céline et sa cousine, Caroline, ont pu profiter pleinement du monopousseur cet été et nous ont fait un petit compte rendu, de quoi vous donner envie de pédaler !

Pas mal de changements, de quoi démarrer en beauté l'année 2022 !

UN ÉTAT DES LIEUX

La délégation de Villeurbanne et la direction régionale se sont lancées un défi de taille avant les vacances estivales 2021 : réaliser une extension du premier étage tout en reconstruisant à neuf le hall d'accueil de la délégation du rez-de-chaussée sur un temps restreint pour ne pas pénaliser le fonctionnement notamment de la délégation.

Le pari a été tenu puisque fin juin 2021 l'ensemble des équipes salariées de la structure a débuté une période de télétravail qui a pris fin mi-octobre 2021 soit 3 mois et demi après.

Pendant ce laps de temps, l'accueil du public sur site a été impossible, mais au même titre que pendant la crise sanitaire et les confinements successifs, nous nous sommes organisés pour continuer à fonctionner et soutenir les personnes en situation de handicap et leurs proches le mieux possible.

Nous bénéficions maintenant d'un bâtiment fraichement refait qui permet d'optimiser les surfaces occupées tout en proposant un accueil convivial et chaleureux. Les comptables de notre centre de gestion nous ont également rejoints sur le site, les salariées étaient auparavant basées dans les locaux de l'IEM Les Papillons à Villeurbanne.

Gaël Brand
Directeur territorial des actions associatives

Au rez-de-chaussée :

- réfection de l'ensemble des bureaux du hall d'accueil,
- changement du système de chauffage,
- réfection des sols.

À l'étage :

- des bureaux supplémentaires,
- une salle de réunion supplémentaire,
- coin cuisine et zone de stockage réaménagés.

2 NOUVELLES TÊTES DANS NOS DÉLÉGATIONS

©APF France handicap

Nouvellement arrivée à la délégation APF France handicap du Rhône, je remplace Alexandra Saurin sur le poste de CD2A (chargée de développement des actions associatives). J'ai effectué mes études de sciences sociales à l'université Lyon 2. J'ai toujours eu envie de travailler dans le domaine du social ou de l'associatif. Mon père est devenu tétraplégique suite à un accident de moto, j'ai donc grandi avec son handicap et ses conséquences. C'est ce qui m'a donné envie de m'engager dans une association comme APF France handicap.

Début octobre, j'ai participé à l'île au projet. Avec un groupe d'une vingtaine d'acteurs très différents (élus, bénévoles, adhérents, aidants), nous avons travaillé sur la conception d'un projet en lien avec la défense des droits des personnes en situation de handicap.

Ma première mission au sein de la délégation consiste à relancer les activités de sensibilisation auprès des écoles, collèges, lycées, etc. Je m'occuperai également de recruter de nouveaux bénévoles pour nos activités. Ensuite, je serai chargée de développer des activités culturelles pour nos adhérents.

Amandine Tranchant
Chargée de développement des actions associatives

Je m'appelle Alice. Après l'obtention de mon Master « Référent.e Handicap », j'ai effectué des remplacements éducatifs au sein d'établissements spécialisés durant plusieurs années, dans la région. Cela fait un peu moins d'un mois que j'ai rejoint la délégation APF France handicap de Bourg-en-Bresse. On m'avait dit que c'était « comme à la maison », et c'est déjà un peu ce que j'ai pu ressentir. Je remercie l'équipe, les adhérents et bénévoles pour leur accueil chaleureux. J'ai hâte de saisir la diversité des missions qui m'ont été confiées, à savoir : le lien avec les partenaires, les élus et les autres acteurs de la délégation ; l'écoute, l'information et l'orientation des personnes concernant l'accès aux droits ; la coordination de projets relatifs à la délégation, ainsi que sa gestion administrative. À bientôt, en Bresse.

©APF France handicap

Alice Jauffred
Chargée de développement des actions associatives

LE MONOPOUSSEUR EN VACANCES

Voilà 3 ans que nous partons à vélo (avec le monopousseur) avec ma cousine. Cette année encore, nous profitons d'une semaine de vacances ensemble.

Nous sommes parties de Valence pour longer la ViaRhona pendant quelques jours. Nous pédalons le long du Rhône sur des chemins goudronnés, c'est très agréable. Nous passons même par des ponts suspendus, quelques frayeurs mais nous passons l'obstacle brillamment !

©C. David

©C. David

La première étape nous emmène à Montélimar après plus de 60 km de vélo. Le voyage continue, nous descendons le Rhône par Bourg-Saint-Andéol, puis Pont-Saint-Esprit. Le troisième, jour nous rallions Avignon. Le monopousseur va vivre son premier festival et fera sensation auprès des passants. Nous continuerons jusqu'à Eygalières dans le sud provençal !

L'assistance électrique nous permet de voyager sans difficulté. C'est un plaisir de découvrir des endroits avec ce véhicule.

Nous avons passé une semaine riche en vélo (plus de 250km), en glaces, en sourires bienveillants, en souvenirs et en rires.

Quelle chouette aventure à vélo !

Caroline et Céline David

ACCÈS AUX DROITS

UN EXEMPLE DE SITUATION TRAITÉE

Question :

M. F. appelle pour sa femme, tétraplégique depuis un accident. Elle touche l'AAH. Elle a été hospitalisée entre février et mars 2021, mais ils n'ont pris une mutuelle qu'à compter du 1e mars. Des frais sont donc à régler à la clinique pour une période en février, cela n'a pas été fait. Un huissier a fait une saisie sur le compte de Mme F. alors qu'elle ne touche donc que l'AAH. Est-ce légal ?

Réponse :

La saisie de l'AAH est expliquée à l'article L821-5 du code de la sécurité sociale.

L'allocation aux adultes handicapés est incessible et insaisissable par principe.

En revanche, l'AAH est saisissable pour le paiement des frais d'entretien de la personne en situation de handicap. C'est le cas notamment du forfait journalier en cas d'hospitalisation qui représente une participation financière du patient aux frais d'hébergement et d'entretien (repas, blanchisserie, nettoyage…).

L'hôpital peut donc obtenir de la CAF, que le montant de l'AAH de Madame lui soit versée directement.

Dans le cas de Madame, l'AAH a été directement saisie sur son compte bancaire par un huissier de justice. Si les comptes bancaires sont saisissables, le montant de l'AAH inscrit sur le compte ne l'est pas par principe SAUF pour le paiement des frais d'entretien de la personne.

Il est donc tout à fait légal pour l'huissier de saisir les sommes inscrites sur le compte de Madame, même si elles proviennent du versement de l'AAH par la CAF.

Attention : Il est cependant obligatoire de laisser au minimum à la disposition de la personne saisie le montant du solde bancaire insaisissable, c'est-à-dire une somme au moins égale à 564,78 €.

La saisie sur compte bancaire par l'huissier se fait selon des règles précises. Pour pouvoir faire saisir une somme d'argent sur un compte bancaire, le créancier (l'hôpital dans le cas de Madame) doit être titulaire d'un titre exécutoire :

- Décision de justice (cette décision ne nécessite pas toujours un passage devant le juge, tel est le cas d'une injonction de payer par exemple)
- Lettre de change
- Chèque revenu impayé
- Loyer impayé …

Le créancier doit ensuite demander à un huissier de justice du lieu de résidence de son débiteur (du lieu de résidence de Mme F.) de rédiger un acte de saisie (qui doit faire apparaitre des mentions obligatoires pour être valable).

Marie Guerrero
Assistante territoriale Rhône-Ain

Sortie bowling

Sortie cirque

Sortie cirque

Sortie cirque

Concentration au scrabble

Nos artistes à l'œuvre

Activité jeux

Sortie piscine

Un étrange accompagnateur

Sous les masques de réalité virtuelle

Sortie réalité virtuelle

Partie de billard

Sortie réalité virtuelle

Sortie réalité virtuelle, petite pause

Toujours prendre des forces

Sylvain et Rokhaya

Assemblée départementale

Assemblée départementale

Assemblée départementale

Projection d'Extra-Ordinaire EMMA à l'IEM

IEM, le buffet est en place...

...et on lorgne déjà dessus !

Éric est prêt pour la remise du DVD EMMA

Remise du DVD EMMA

Remise du DVD EMMA

Remise du DVD EMMA

Remise du DVD EMMA

Remise du DVD EMMA

Remise du DVD EMMA

Remise du DVD EMMA

Remise du DVD EMMA

Pris en flagrant délit !

AVA, UNE SOLUTION DE TRANSCRIPTION ÉCRITE ET INSTANTANÉE

Ava (https://fr.ava.me) est une solution de transcription écrite et instantanée destinée aux personnes malentendantes ou atteintes de surdité. Elle permet de sous-titrer une conversation en temps réel. Développée par Thibault Duchemin, jeune ingénieur français, la société est implantée à Paris et à San Francisco. Ava est une application multiplateforme, c'est à dire qu'elle s'utilise depuis une application mobile, un logiciel sur ordinateur ou en ligne directement.

L'application est gratuite pour un échange de 40 minutes. Puis sur abonnement à partir de 9,95€ par mois pour les particuliers. Une tarification particulière est prévue pour les entreprises et organisations.

Quel usage ?

Une fois l'application ouverte, le système de transcription démarre instantanément, vous n'avez rien à faire si ce n'est parler près du micro. Tout ce qui est prononcé sera alors retranscrit sous forme de texte quasiment en temps réel.

La conversation se présente sur votre écran comme un dialogue : des couleurs distinguent les interlocuteurs invités à la conversation et leur prénom précède leur phrase.

L'application est destinée principalement à une conversation en binôme en face à face, ou à plusieurs à distance, en visio notamment. La transcription peut fonctionner même hors réseau 4G ou Wifi. Ainsi, il est possible d'activer le sous-titrage en situation d'échange face à face dans un contexte où le réseau n'est pas présent.

Si vous souhaitez inviter des participants à l'échange, il vous suffit de leur partager une invitation (SMS, Whatsapp, mail, QR code). Une fois intégré à la conversation chaque participant sera transcrit par écrit et visible grâce à une couleur différente. Dès ouverture, l'application est opérationnelle dans sa version gratuite.

Quelques particularités notables d'Ava

La fenêtre des sous-titres est personnalisable : choix de la police, de sa taille ou d'un mode sombre ou clair.

De plus, dans sa version payante, l'application est capable de transcrire en direct une quinzaine de langues, permettant ainsi des échanges entre deux personnes ne parlant pas la même langue.

Enfin, le logiciel et le site proposent une synthèse vocale, pour l'intervention notamment de personnes non oralisantes. Cet usage présente également un intérêt pour les personnes sourdes signantes.

Guillemette Hessel-Balleyguier

Plus d'informations sur la fiche technique du TechLab 04-247 disponible sur le site internet www.techlab-handicap.org dans l'onglet Veille et conseils/Fiches techniques.

TechLab
Le hub de l'innovation technologique
APF France handicap

Plaine Images · Imaginarium
99a Boulevard Descat 59200 Tourcoing
Tél : 09 72 66 31 75
Site : www.techlab-handicap.org

Ces livres sont disponibles au centre de documentation des délégations du Rhône et de l'Ain.

2 LIVRES

LE SCAPHANDRE ET LE PAPILLON

JEAN-DOMINIQUE BAUBY

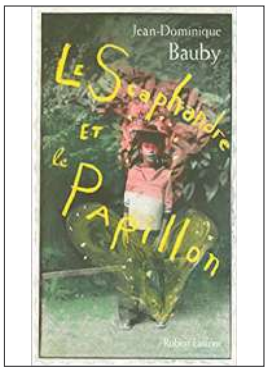

© Éditions Robert Laffont

Suite à un accident vasculaire et plusieurs mois de coma, Jean-Dominique BAUBY, père de deux enfants, rédacteur en chef chez ELLE, est paralysé de la tête aux pieds. Il est comme enfermé dans un scaphandre. Pour communiquer, il ne peut bouger que sa paupière gauche : un clignement pour OUI, deux pour NON. Avec l'aide de Claude et ce seul moyen de communication, en lui présentant l'alphabet, il arrive à former des mots, des phrases et au final ce livre qui raconte sa vie d'avant. Cette autobiographie est à la fois bouleversante et parfois nous fait sourire. Quel courage !

UNE CAVALIÈRE PAS COMME LES AUTRES

BONNIE BRYANT

Carole, Steph et Lisa travaillent comme bénévoles avec Émilie, atteinte d'une maladie génétique. La jeune fille est obligée de marcher avec des béquilles mais grâce à son cheval, spécialement entraîné pour elle, elle est tout à fait à l'aise en selle. Elle va même être désignée pour participer au concours du cavalier sachant le mieux maîtriser sa monture. Un livre permettant de mettre en scène la différence tout en posant une belle leçon d'amitié !

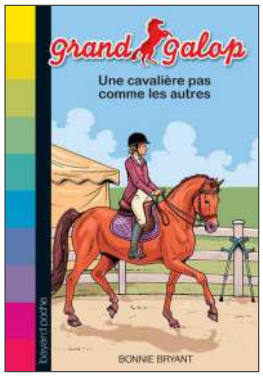

© Éditions bayard poche

ADHÉREZ À APF FRANCE HANDICAP ET RECEVEZ LE MAGAZINE CAP RHÔNE-AIN TOUS LES 3 MOIS

Nom :..... Prénom :.....
Adresse :.....
Code postal :..... Ville :.....
Téléphone :..... Adresse mail :.....

☐ J'adhère[1] pour 1 an à APF France handicap et je reçois le magazine bimestriel CAP Rhône-Ain (territorial) - 25 €

Je veux recevoir le magazine par :
☐ Courrier
☐ e-mail
☐ Je m'abonne pour 1 an au magazine bimestriel Faire Face (national) - 33 €

☐ J'adhère[1] pour 1 an à APF France handicap et je reçois les magazines CAP Rhône-Ain et Faire Face - 47 €

Je soutiens[1] la délégation APF France handicap proche de chez moi pour un montant de :.....€

TOTAL GÉNÉRAL :.....€

Bulletin à retourner à la délégation de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne ou à la délégation de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse.

[1]*Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

NUMÉROS UTILES

Écoute moteur :
0 800 500 597

Écoute SEP :
0 800 85 49 97

Écoute parents :
0 800 800 766

Délégation APF France handicap du Rhône :
04 72 43 01 01

Délégation APF France handicap de l'Ain :
04 74 23 41 59

Service de Soins et d'Aide à Domicile (SSAD) et Institut d'Éducation Motrice (IEM), Handas :
04 78 85 76 08

Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Handas (69):
04 74 25 18 80

Institut d'Éducation Motrice (IEM) Handas, les Coryphée (01):
04 74 24 62 54

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et foyer de vie l'Étincelle (69):
04 72 73 23 65

Centre d'accueil et de réadaptation pour les personnes traumatisées crâniennes (69) :
04 78 19 15 60

Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) (01):
04 74 22 00 73

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD), Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Habitat service, Garde Intinérante de Nuit (GIN), les Fenottes, Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) (69):
04 72 43 04 77

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD) (69):
04 74 50 49 24

Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSD) :
Bourg-en-Bresse :
04 74 22 00 73

Ferney Voltaire :
04 50 40 41 82

Entreprise adaptée (69):
04 37 91 36 36

LEGS - DONATIONS - ASSURANCES-VIE

APF France handicap

Benjamin aimerait bien pouvoir piloter sa vie comme il pilote son drone.

BRIEF + Photo : ©Jérôme Deya

POUR LUI FAIRE UNE VRAIE PLACE DANS NOTRE SOCIÉTÉ, LÉGUER, C'EST AUSSI AGIR.

Pour Benjamin, comme pour des centaines de milliers de personnes en situation de handicap, l'accès à la formation et à l'emploi est son prochain combat. Depuis près de 90 ans, notre association se bat pour défendre leurs droits et le respect de leur dignité dans tous les domaines de la vie. **En faisant un legs à APF France handicap, vous nous donnez les moyens de construire une société ouverte à tous.**

Découvrez des parcours de vie en flashant ce QRcode

Cécile est à votre disposition pour répondre à vos questions.

Cécile – 06 49 53 47 85
cecile.delille@apf.asso.fr

APF France handicap,
73 ter rue Francis de Pressensé – 69100 Villeurbanne

DON en CONFIANCE

www.apf-francehandicap.org